

Paris, le 19 octobre 2026

Crise carburant : Indexation, fiscalité, compétitivité : les attentes des transporteurs restent entières

La FNTR prend acte des annonces formulées par le Gouvernement concernant l'accélération du versement des aides carburants ainsi que son engagement à renforcer l'indexation carburant obligatoire des prix du transport routier et à sanctionner les mauvaises pratiques. Ces avancées vont dans le bon sens et répondent, au moins en partie, aux demandes portées de longue date par la fédération.

La FNTR réaffirme la nécessité de renforcer les contrôles du respect des mécanismes d'indexation carburant, de garantir leur application effective et de mettre en place les mesures nécessaires pour permettre aux entreprises de faire face à la volatilité durable des prix de l'énergie.

Elle appelle le Gouvernement à poursuivre le dialogue engagé et à traduire rapidement ses annonces en mesures concrètes. Les entreprises du transport routier ont besoin de visibilité, de stabilité et d'un cadre économique leur permettant de préserver leur activité, leurs emplois et leur capacité d'investissement. Il en va de leur pérennité et du maintien d'une concurrence loyale dans un contexte de flambée des coûts et notamment ceux du carburant.

La FNTR sera donc particulièrement vigilante à ce que les mesures annoncées soient mises en application.

La FNTR entend également exprimer sa pleine solidarité envers les commerçants, les entreprises, ainsi que les particuliers victimes des dégradations et des violences survenues ce week-end en marge des manifestations. Rien ne saurait justifier que l'expression d'un mécontentement se traduise par des atteintes aux personnes, aux biens ou aux activités économiques.

Dans ce contexte, la FNTR, en responsabilité, ne s'associe à aucune mobilisation. Pour autant, la colère et l'incompréhension des transporteurs demeurent intactes.

L'accumulation des charges et des contraintes n'est plus supportable. La perspective de toute nouvelle fiscalité, quelle qu'elle soit, est totalement rejetée.

Ainsi, alors que les entreprises souffrent d'une situation économique particulièrement tendue, la mise en œuvre de nouveaux dispositifs, tels que l'écocontribution poids lourds (ECPL) dans le Grand Est ou le R-Pass en Alsace, constitue un très mauvais signal adressé à un secteur essentiel à l'approvisionnement du pays et à la compétitivité de l'économie française.

CONTACT PRESSE :

Camille MIKOCZY – camille.mikoczy@fntr.fr
06 63 09 19 41